

# CHARTRES ET SA RÉGION

## ARTS

### Le salon du patrimoine se prépare

**CHARTRES.** Pour des raisons administratives, le prochain salon du patrimoine organisé par l'association Les Artistes euréliens aura lieu à la salle Jehan-de-Beauce de l'hôtel de ville chartrain et non à la collégiale Saint-André, du 27 octobre au 4 novembre. Cette année, le thème facultatif est la musique. L'invité d'honneur, à titre posthume, est Jacques Berland, artiste peintre et conférencier aux Beaux-Arts, à Paris. Plusieurs prix seront décernés lors de ce salon. Les artistes désirant y participer peuvent s'adresser à Pierre Guillon, 1 allée des Cognées, à Chartres (02.3721.91.05).

## BLOC NOTES

### CINÉMA

#### ABC

10, avenue Jehan-de-Beauce. 08.92.68.13.65.  
**LE GOÛT DE LA VIE** - 13 h 30, 15 h 55, 18 h 20, 21 heures.

**RATATOUILLE** - 14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 35.

**LA VENGEANCE DANS LA PEAU** - 14 h 15, 16 h 50, 19 h 25, 22 heures.

**HAIRSPRAY** - 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45.  
En avant-première : **L'INVITE** - 21 h 15.

#### Les Enfants du Paradis

Forum de La Madeleine, salle Doussineau  
08.92.68.69.42.

**4 MOIS, 3 SEMAINES, 2 JOURS (VO)**  
- 20 h 30.

### PATRIMOINE

#### A Chartres

**CATHÉDRALE NOTRE-DAME**, de 8 h 30 à 19 h 30. Visites guidées à 10 h 30 et 15 heures. Tarifs : 6,20 € ; 4,20 € ; gratuit pour les moins de 10 ans. Visite de la crypte, à 11 heures, 14 h 15, 15 h 30 et 16 h 30. Visite libre de la tour nord, dite "Jehan-de-Beauce", de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30.

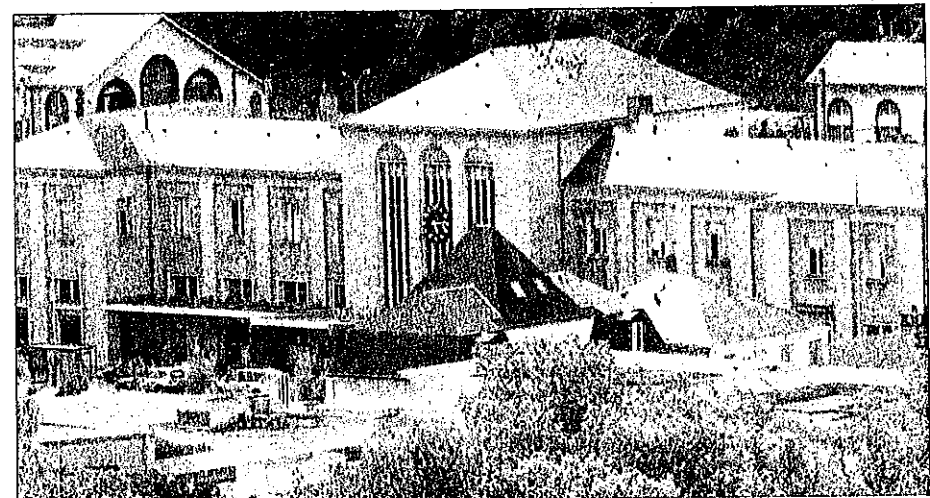
**CHARTRES / "Épargnez-nous" figure en gros sur leur logo**

## Le rappel à l'ordre des riverains de la gare

**L**es membres de l'Association de défense du quartier de l'Épargne ne veulent rien rater de la préparation du projet pôle gare de Chartres. La présidente Soline Girard vient de le rappeler dans un courrier adressé au député et maire (UMP) de Chartres, Jean-Pierre Gorges. Avec son équipe constituée en avril autour d'une centaine de riverains, elle réclame une participation dans le comité de pilotage qui suivra l'ensemble des travaux de restructuration du quartier des gares. « Cette demande est étudiée. Mais nous n'avons encore retenu aucune date pour la mise en place du comité de pilotage », a précisé vendredi Jean-Guy Muriel, directeur de cabinet de Jean-Pierre Gorges. Dans son courrier, l'association précise : « Nous souhaitons participer pleinement aux améliorations du projet du pôle gare et nous réitérons instamment notre demande d'intégrer le comité dès les études de phasage des travaux que vous nous avez annoncées pour octobre 2007 ». Après la pause estivale, les riverains de l'Épargne entendent bien montrer qu'ils existent et que leurs réunions du printemps ont soudé les troupes.

### DES POINTS PRÉCIS

Les riverains sont préoccupés par les problèmes de densification du quartier. Le projet pôle gare prévoit de nouvelles constructions. « Comment faire coexister avec des maisons basses, des immeubles dont la hauteur autorisée par le plan local d'urbanisme peut atteindre 17 mètres ? » se demande



**Chartres, le 21 juin.** Le quartier de la gare SNCF et de la gare routière sera entièrement reconfiguré dans le cadre du projet de réaménagement. Les riverains veulent être associés aux réflexions sur ces transformations (photo Anne-Sophie Pichard).

dans le nouveau logo de l'association. Des petites maisons colorées surgissent sur fond de cathédrale en criant "épargnez-nous !". Les autres craintes des riverains, largement exprimées au printemps, portent sur le nouveau trafic de voitures et de bus généré dans leur quartier à partir des terminus de taxis et de bus situés sur une dalle au-dessus des voies ferrées.

Dernier point qui inquiète les riverains : la construction sur un espace réduit d'un centre de congrès et d'un équipement sportif et culturel de 5 000 places. « Comment goûter par la suite à la qualité de vie vécue aujourd'hui au sein de ce quartier ? » réagit

la présidente de l'association. « Il est important que des garanties suffisantes soient apportées pour préserver les conditions de vie et les intérêts des riverains », insiste-t-elle. Un élément satisfait son équipe : la décision prise le 29 juin par le président de Chartres Métropole. Jean-Pierre Gorges s'est résolu à reporter à avril 2008 le vote sur la prise en charge de l'équipement culturel et sportif. « Nous espérons que le délai permettra de conduire une réflexion plus approfondie sur l'impact du projet du pôle gare », écrit encore Soline Girard.